



RÈGLES LOCALES

GHA CUP - CHAMPIONNAT CLUB - MATCHPLAY

Ces Règles locales complètent les règles locales permanentes des épreuves fédérales et annulent toutes autres Règles locales préexistantes

● OBSTRUCTIONS INAMOVIBLES (Règles 16)

- L'ensemble des chemins totalement ou partiellement empierrés sont des obstructions inamovibles.
- Les murs de soutènements (Trous 3-4-6-7-8-10-13)
- Les piquets délimitants les zones à pénalité
- Les barrières en bois bordant les zones à pénalité aux trous 3 et 12

● HORS LIMITES (Règles 18)

- Les lignes blanches et/ ou l'alignement des piquets blancs définissent le hors limite.
- Le practice (droite du Trou N°1) n'est pas hors limite

● TERRAINS EN RÉPARATION (Règles 16)

- Les traces profondes d'engins
- Les zones dénudées sur les greens
- Les zones entourées de ligne blanche continue ou discontinue

● ZONES À PÉNALITÉS (Règles 17)

- En l'absence de ligne, la lisière de l'obstacle est définie par la cassure naturelle du parcours. Par définition les fossés, même non marqués, sont des zones à pénalité rouge.

● PLACER LA BALLE

- Lorsque la balle repose sur une partie de la zone générale tondue à hauteur de fairway (départs, fairway, tours de greens), le joueur pourra se dégager gratuitement en relevant, nettoyant et plaçant la balle ou une autre balle à 1 longueur de club de l'emplacement de la balle d'origine, sans se rapprocher du trou et dans la zone générale ou le bunker.

LE « PRÊT - JOUEZ » / « READY - GOLF » S'APPLIQUE

Rappel : Lorsque le joueur doute de ses droits ou de la procédure à suivre, et à défaut d'arbitre rapidement disponible, il peut, sans pénalité, finir le trou avec deux balles.

Il doit rapporter les faits au Recording (Règle 3-3)

N° TEL CLUB-HOUSE : 04 - 71 - 47 - 73 - 75